A tutti i Militari Italiani

Italiani,

Alcuni di voi, malgrado i ripetuti appelli, non si sono presentati e si mantengono nascosti.

Ognuno di voi sa che, in questo momento, la possibilità di rientrare nella normalità grazie ai seguenti accordi che sono stati conclusi fra la Autorità Italiane ed i Comandi Militari Germanici :

1° Sotto il Comando di Ufficiali Italiani sono state instituite delle caserme a Nissa, Tolone, Tolosa, Lione.

2° Tutti i militari che sono ancora nascosti debbono presentarsi alle caserme predette, con le armi in loro eventuale possesso, entro il 15 Aprile XXII.

3° I Militari che si presenteranno non debbono temere in alcun modo di essere puniti, manterranno il loro grado già riconosciuto nelle ex-F.A., saranno inquadrati da Comandi Militari Italiani ed il loro trattamento sarà perfettamente uguale a quello dei Camerati tedeschi.

4° I militari che si presenteranno possono, secondo la loro volontà, decidere di essere impiegati come combattenti oppure in unità di lavoratori secondo gli accordi intervenuti tra il Duce ed il Fuehrer.

5° Coloro che non si presenteranno entro il termine irrevocabile stabilito per il 15 Aprile XXII verranno dichiarati disertori e come tali sottoposti al giudizio del tribunali Militari di Guerra.

6° I Militari che sono già impiegati presso Comandi o reparti germanici, devono rimanere ai loro posti di servizio.

7° I militari che non hanno i mezzi per raggiungere la caserma ei potranno presentare presso gli Uffici Consolari Italiani o Sedi di Fasci Repubblicani.

L'ispettore dei Fasci Repubblicani in Francia :

RAFFAELE GRANA.

L'incaricato d'Affari della Repubblica Sociale Italiana : MANFREDO CHIOSTRI.

La preuve est faite !

Le SOJA donne du MUSCLE

Rien de surprenant à cela, puisque le Soja contient beaucoup de matières azotées, et que l'azote est le « constructeur » et le « réparateur » principaux du muscle.

La farine de Soja ne contient-elle pas, à poids égal, 3fois plus de matières azotées que la viande de bœuf, 5 fois plus que les œufs ?

Sportifs, voilà une source de dynamisme que vous ne soupçonniez pas !

La puissance musculaire, la résistance à la fatigue, vous pouvez les trouver dans DULSOJA, le premier et le plus riche aliment français à base de farine de Soja.

Par l'ensemble de ses éléments nutritifs, associés en justes proportions, DULSOJA vous maintiendra dans une forme parfaite.

DULSOJA

L'ALIMENT de FORCE

LABORATOIRES DULFRANCE

POMMES DE TERRE POUR CARTES DE RÉGIME

La Préfecture Régionale communique :

L'attention des détaillants habilités pour la vente des pommes de terre est attirée sur le fait que les cartes de régime R.A.S.-B. mises chaque mois en service depuis le 1er janvier 1944, comportent : 1 bon de commande pour 8 kilos de pommes de terre ; 2 tickets de perception de 4 kilos chacun.

Les commerçants sont invités à honorer ces coupons au même titre que les autres tickets intéressant la denrée en cause.

Attendu d'autre part que le régime R.A.S.-B. est un régime de substitution, il y aura lieu de réserver une attention toute particulière au service de ce rationnement.

PLANTS de pommes de terre. Vous pouvez obtenir des clons de 100 pieds, sélectionnés et germés, spécialement préparés. Envoyez les tickets P.B. au même temps que vos commandes. Un P.B. donne droit à SEPT clons. Prix de la clone : 75 fr. rendu. Ecrire WILLOCQUET, Plants, ORCHIES (Nord).

LA PRIME A LA PREMIERE NAISSANCE

Le décret du 18 novembre 1942 a permis l'attribution de la prime à la première naissance au second enfant (né dans les deux ans qui suivent la naissance du premier) lorsque le premier enfant n'est pas né viable ou est décédé avant l'âge de six mois.

Un décret du 19 novembre 1943 prescrit que, pour pouvoir prétendre à la prime lors d'une seconde naissance, lorsque le premier enfant est né non viable, les intéressés devront produire à l'appui de leur dossier, un certificat de non-viabilité du premier enfant, établi et légalisé dans le mois qui suit le premier accouchement.

Les parents sont invités à remplir strictement cette formalité en vue de réserver leurs droits à la prime dans l'éventualité d'une seconde naissance survenant dans le délai de deux ans sus-visé.

LA PLUS VIEILLE MARQUE FRANÇAISE de teintures a été lancée par les Ets RICHTER à Lille

SANS L'HIRONDELLE TEINTURES et sachets à raviver

552 donnent aux tissus une vie nouvelle

Recrutement d'apprentis pour l'agriculture

Les jeunes gens et jeunes filles, âgés de 14 à 18 ans, et ayant le goût des travaux agricoles, ainsi qu'une aptitude physique suffisante, ont la possibilité d'être placés dans des familles paysannes comme apprentis.

Tous renseignements leur seront donnés, sans engagement, aux adresses ci-pour les régions suivantes :

Département du Nord. — Pour Roubaix : 16, rue du Grand Chemin, à Roubaix, le mardi, de 18 h. 30 à 17 h. 30. — Pour Tourcoing : 38, rue de la Cloche, à Tourcoing, le lundi de 15 h. 30 à 17 h. 30. — Pour Lille et le reste du département : Au service de l'Orientation Rurale de la Jeunesse, 44, rue Jean-Sans-Peur, à Lille, tous les jours, sauf samedi après-midi.

Département du Pas-de-Calais. Pour Lens et la région : le vendredi, de 9 h. à midi, à l'Hôtel de Ville de Lens, chambre N° 3. — Pour Arras et le reste du département : Service de l'Orientation Rurale de la Jeunesse, 35, Grand'Place, à Arras, tous les jours, sauf samedi après-midi.

LE CUIVRE et les autres métaux non ferreux, besoin vital

La France ne peut se passer de cuivre :

Pour la fabrication du sulfate de cuivre nécessaire à la protection des vignes et des cultures :

Pour l'entretien des moyens de transport nécessaires à notre ravitaillement.

Or notre sous-sol est très pauvre en cuivre, mais chaque Français possède du cuivre chez lui sous forme d'objets ménagers inutilisés ou inutilisables.

C'est la raison pour laquelle l'impôt-métal a dû être institué.

Apportez-donc aux centres de perception de l'« Impôt-Métal » les quantités de cuivre qui vous seront notifiées par un avertissement des contributions directes. Votre intérêt vous le conseille, la loi vous en fait une obligation. 11.570

CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Déclarations fiscales. — Le Syndicat des Voyageurs et Représentants de la région du Nord, 28, rue Grande-Chaussée, à Lille, est heureux de calmer les légitimes appréhensions nées de bruits divers qui ont circulé récemment et par lesquels l'on a tenté de faire croire que les conditions spéciales accordées aux V.R.P. seraient abrogées. La loi des Finances qui vient de paraître ne comporte, en ce qui concerne la profession, aucune modification. Les V.R.P. continueront donc à faire leur déclaration fiscal sur leur salaire comme par le passé, et ce avec les mêmes abattements forfaitaires.

AUX ELEVEURS DE LA RACE BOVINE FLAMANDE

Les éleveurs doivent aviser de suite la Direction des Services Agricoles du Nord, 15, rue des Vieux-Murs, à Lille, s'ils désirent faire inscrire des animaux au livre généalogique en 1944. Les Commissions d'inscription ne pourront passer qu'une seule fois dans chaque région.

AUX COMMERÇANTS EN PRODUITS D'ALIMENTATION

La Préfecture Régionale communique : Des vérifications opérées dans les remises de tickets ont fait constater que de nombreux commerçants en produits d'alimentation acceptent d'honorer des tickets pour isolés Civils non valables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Les tickets pour isolés Civils valables dans ces deux départements portent, outre l'indice I.C., le filigrane « Nord et Pas-de-Calais » en lettres très visibles, dont une au moins par ticket. Tous les tickets pour isolés Civils ne portant pas ce filigrane doivent être refusés et, de toute façon, ne seront pas acceptés en réapprovisionnement.

AVIS DE CONCOURS DANS LES P.T.T.

Un concours pour le recrutement de cinquante mécaniciens dépanneurs des services automobiles régionaux aura lieu le 25 avril pour les épreuves écrites et à des dates qui seront fixées ultérieurement pour les épreuves orale et pratique.

La date de clôture des listes de candidatures est le 24 mars 1944.

Les postulants doivent être âgés de 21 à 30 ans, avoir accompli leurs obligations militaires actives (le dernier contingent des chantiers de jeunesse qui sera libéré avant la date du concours comprend normalement les jeunes gens nés jusqu'au 30 septembre 1923) ; être en possession du permis de conduire les automobiles (modèle A) et du permis de conduire les voitures affectées à des transports en commun et les véhicules pesant, en charge, plus de 3.000 kilos.

Pour toute renseignements, les candidats s'adresseront au receveur du bureau des P.T.T. de leur résidence.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Lundi 20 mars 1944 : soleil, lever à 6 h. 56 ; coucher à 19 h. 1.

Aujourd'hui, saint Joachim ; demain, saint Benoît.

***

LILLE — On nous prie d'annoncer la mort de **Madame Pierre Singer, née Marcelle Dutoy**, survenue en son domicile, 32 bis, rue de Thionville, à LILLE, le 16 mars 1944, à l'âge de 34 ans

TOURCOING

PAS EN RÈGLE

Mme Marie Leroy, 3 ans, cafetière, 53, rue Verte, a fait l'objet d'un procès pour mauvaise tenue du registre des logeurs.

LA FRAUDE

Maurice Delbaere, 40 ans, rue Chambart, 38 ans, Julia Vinctier, demeurant tous trois à Menin, ont été surpris alors qu'ils transportaient 2 kilos 500 de tabac étranger. Ils ont eu maille à partir avec l'Administration des Douanes.

UN ACCIDENT DE CIRCULATION

Le jeune Jean Deconinck, 7 ans, fils du docteur Deconninck, 50, rue Condorcet, a été renversé rue de l'Hôtel de Ville par un tramway que conduisait M. Messiau Cyrille, 31 ans, demeurant 63, rue Saint Blaise. Légèrement blessé, le bambin a été reconduit au domicile de ses parents par M. Lambert, directeur de l'Etablissement Municipal de Bains.

VOL DE VÉLO

Mme Marie Quintard, demeurant 92, rue d'Armentières, avait confié sa bicyclette au jeune René Vanneste, 15 ans, coursier de la maison. Le jeune homme abandonna la machine pendant quelques instants à l'angle des rues du Flocon et de l'Epinette. Cela suffit à un bécanier pour s'emparer de la machine et disparaître

ATTENTION AUX LUMIERES

Mme Rose Devinter, 26 ans, demeurant 66, rue de la Cloche, et Mlle Frys domiciliée rue Salembien, appartenant à ces deux sœurs, ont encouru les sanctions prévues pour non obturation des lumières de leur habitation.

MALADE AU TRAVAIL

M. Arthur Commun, 30 ans, demeurant 173, rue de Bourgogne, employé à la société Socogas, est tombé malade. Une ambulance l'a ramené à son domicile, accompagné d'un gardien de la paix.

ACTES DE PROBITE

M. Marins Belleville, 48 ans, électricien 46, rue J. Simon, a trouvé dans la rue un porte-monnaie contenant une certaine somme et des cartes de ravitaillement. Il apporta le tout au commissariat central où la propriétaire rentra en possession de son bien avec une évidente satisfaction.

M. Jean Deschamps, 65 ans, 102, rue du Moulin Fagot, a déposé au commissariat, une somme d'argent trouvée dans la rue.

L'échange des masques à gaz

Il aura lieu rue Carnot, 3, 1er étage, pour la semaine du 22 au 26 Mars, dans l'ordre suivant :

Mercredi 22 Mars : de 9 h. à 12 h., rue Jean Jaurès ; de 14 h. à 17 h. 30, rue de la Laite.

Jeudi 23 : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30, rue Marceau ; de 15 h. 30 à 17 h. 30, rue du Maréchal Brune.

Vendredi 24 : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 : rue de Roncq.

Samedi 25 : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 et **Dimanche 26**, de 9 h. à 11 h., réservé strictement aux habitants des rues ci-dessus ne pouvant quitter leur travail en semaine.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marc Dinoir, dom. à Marcq-en-Barœul, né rue de Mouvaux 124 ; Georgette Bacquet, rue de Mouvaux, 94 ; Danielle Nolf, place des Phalempins, 9 ; Brigitte Calaisse, rue de Tournai, 60 ; Bernard Rasson, rue de Wailly, 48.

Publications. — Maurice Robillaille, employé de mairie, rue Belle Vue, 11, et Marcelle Van Moerkerke, s. p., rue Croix Blanche, imp. Lilagre, 10 ; Didier Aureiderich, monteur, rue des Plats cour Saint Louis, 19 et Marie Masurel retordeuse à Neuville-en-Ferrain ; Isidore Pattein, horloger, rue Petit Village, 4 et Gilberte Walle, s. p., à Marcq-en-Barœul.

Décès. — François Cornu, 73, s. n., ép. Marie Petit, rue Marengo, 41 ; René Coolman, 54 ans, s. p., ép. Juliette Janssens, rue d'Havré, 3 ; Pierre Wadoux, 49 ans, s. p., ép. Eugénie Caffiedom, Grand-Fort-Philippe, décédé rue de l'Yser, 332.

HALLUIN

UN JEUNE HOMME DISPARAIT LA VEILLE DE SON MARIAGE

Nous apprenons la disparition d'un jeune homme de 18 ans, lequel quitta au cours de la journée de jeudi, le domicile de ses parents, chemin de Loisel, hameau du Mont d'Halluin.

On ne perd en conjectures sur ce départ précipité ; le fugitif devait se marier vendredi 17 mars. On conçoit l'angoisse des deux familles.

Une enquête est ouverte qui prouvera s'il s'agit d'une disparition ou simplement d'une fugue.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 19 au 20 Mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 19 h. à 6 h. 34.

Alcool à brûler. — La distribution des bons d'alcool aura lieu à la mairie, salle de musique, guichet 2, de 10 h. à 11 h. 30 et de 16 h. à 17 h. 30, les mardi 21 et mercredi 22 mars, pour les familles démunies de gaz, de 1, 2 et 3 personnes.

Les intéressés devront se munir de la carte de charbon et de la carte individuelle d'alimentation.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Demain mardi 21 mars, de 14 à 17 h., permanence au 42, rue Jean Jaurès.

Du bois de chauffage à bon compte. — Un locataire, Paul Mullerman, 38 ans, fumiste, avait dû quitter la maison qu'il habitait, 13, rue Emile Zola, pour refus d'acquitter son loyer depuis 6 ans. Cette habitation était la propriété de M. Georges Léon, 58 ans, domicilié à Tourcoing 230 boulevard de l'Egalité. Ce dernier avait l'intention de louer sa maison aux réfugiés. En effectuant la visite ces jours derniers, il constata que l'escalier donnant accès au grenier et le plancher de celui-ci avaient été enlevés pour en faire du bois de chauffage.

Paul Mulleman, ancien locataire, interrogé à ce sujet par la police locale, déclara qu'il était l'auteur de ce vol, mais qu'il avait l'intention de le réparer dès que ses moyens le lui permettrait.

Procès-verbal de cette affaire fut rédigé et transmis au Parquet.

Etat civil. — Naissance : Nicole Verroye, 10, rue Française.

RONCQ

Consultation des nourrissons. — La prochaine consultation des nourrissons aura lieu le mercredi 22 mars, à 15 h., au local habituel, situé 14, rue de Bousbecque.

Etat civil. — Décès : Sonia Debonnet, 16 ans, rue de Bousbecque, 71.

Les semences au « Coin de Terre ». — Lundi 20, de 14 à 19 h., au Cercle Saint-Louis, rue du Docteur Gallisot, distribution des séries de graines aux adhérents du « Coin de Terre » Centre.

MOUVAUX

La Commission administrative de l'Hospice se réunira à l'Hospice, mardi 21 mars, à 18 heures.

Le contrôleur des contributions sera de passage à la Mairie, mardi 21, au bureau de M. le Maire, de 14 à 18 h.

Réunion du comité d'entr'aide. — Mardi 21 mars, à 19 h., Hôtel de Ville.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Tournée du percepteur. — Le percepteur d'Halluin se rendra à la Mairie, lundi 20 mars, de 9 h. à 11 h. 30, pour recevoir les contributions et taxes, et payer divers mandats.

Etat civil. — Publications. — Vanden Driessche Théophile et Lefebvre Emma. — Allewereldt Didier et Masurel Marie-Madeleine.

Décès. — Vleeminck Yvonne, épouse Suin, 29 ans, rue du Coq-Chantant, 29.

ROUBAIX

UN IMPORTANT VOL DE NUMÉRAIRE

Hier, vers 15 h. 15, M. Charles Haquette, 56 ans, négociant en grains et fourrages, 15, rue du Fresnoy, resta seul dans la cuisine de son habitation tandis que sa femme s'absentait en compagnie de sa bonne. Au cours de la soirée, il fut amèrement déçu en constatant qu'une somme de 25.000 fr. ainsi qu'une chaîne en or d'une valeur de 2.500 fr. avaient été volés dans la chambre à coucher au premier étage. M. Haquette, qui n'a rien entendu, n'a relevé aucune trace d'effraction. Une enquête est menée par M. Boutemy commissaire du 1er arrondissement.

LA DOUANE CHERCHE ET TROUVE

Les douaniers, accompagnés de M. le Commissaire Waitel, du 5e arrondissement, ont procédé à une perquisition au domicile de Moïse Coupleux, tailleur, 129 bis, Grande-Rue, Cour Couteau, 7 et ont découvert 4 kg. 600 de tabac étranger et 27 kg. 500 de chicorée importée de Belgique. Le tout a été saisi et un rapport a été dressé au service des Contributions Indirectes.

FUNÉRAILLES

HAUBOURDIN. — Les funérailles de **Monsieur Albert DESCAMPS**, décédé à Haubourdin le 17 Mars 1944 dans sa 61e année, auront lieu le **Mardi 21 Mars 1944 à 8 heures 30**, en l'Eglise d'Haubourdin. Réunion 36, Place Clémenceau à 9 h. 15. — De la part de Madame Descamps-Wicart, de Monsieur Albert Descamps fils Armées, de Monsieur et Madame Alexandre Bonduau-Descamps et leurs enfants et de toute la Famille.

Pompes Funèbres Gantenaise René Lelièvre et Ve Delvolvé, 75, rue d'Emmerin à Haubourdin. Tél. 90

LILLE — Mme Carpels-Verstraeten, son épouse ; M. et Mme Marius Carnez-Carpels ; M. et Mme Marcel Carpels-Delama ; M. et Mme Raymond Carpels-Vandenbossche, ses enfants ; M. Roger Carpels (en captivité) ; Mlles Francine et Michèle Carnez ; Mlles Denise et Brigitte Carpels, ses petits-enfants ; et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

François-Charles CARPELS
ancien chef d'atelier du « Réveil du Nord »

décédé à Lille, le 17 Mars 1944, dans sa 73e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu le **Mardi 21 Mars 1944, à 8 heures**, en l'Eglise Saint-Joseph, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud pour y être inhumé. « L'assemblée à la chapelle de l'Eglise Saint-Joseph, à 8 h. 45 ». Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie religieuse.

LILLE. — Vous êtes prié d'assister aux funérailles de **Madame Pierre SINGER, née Marcelle DUTOY**, pieusement décédée à Lille, le 16 mars 1944, à l'âge de 34 ans, lesquelles auront lieu le mercredi 22 dudit mois, à 11 heures, en l'église Sainte-Marie-Madeleine (intra-muros). Inhumation au cimetière de l'Est. - Assemblée, 32 bis, rue de Thionville, à 10 h. 45. La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse. De la part de M. Pierre SINGER, son époux ; de MM. Pierrs, Jean et Milles Michelle et Nicole SINGER, ses enfants, et de toute la famille.

H. Rouzé, huissier, 27, rue du Pont-Neuf.

HENIN-LIETARD. — Les funérailles de **Monsieur Alexandre TROY**, époux de Madame Julie EVRARD, pieusement décédé à Hénin-Liétard, le 17 Mars 1944 à l'âge de 71 ans, auront lieu le **Mardi 21 à 10 h.**, en l'Eglise Saint-Martin d'Hénin-Liétard. Réunion à 9 h. 30, 16, Rue Montpenchar. De la part de Madame Alexandre Troy-Evrard, son épouse ; Monsieur et Madame Adrien Delille-Troy, ses enfants ; Monsieur Paul Delille, son petit-fils et toute la Famille.

WATTRELOS

Arrestation de deux fraudeurs. — Les douaniers ont appréhendé Gaston Beulque, 19 ans, journalier, 944, rue des Nations et A. W., 18 ans, sans domicile fixe, qui étaient porteurs de 29 kilos de tabac de contrebande renfermés dans deux ballots, d'une valeur de 18.000 fr. et de 60 kilos de blé. Ils ont été déférés au Parquet.

CROIX

Une visite du délégué régional à la famille

Vendredi après-midi, M. Jean Tirloy, délégué régional à la Famille, s'est rendu à Croix. Reçu à la Mairie par M. Carpentier, secrétaire général, le délégué régional a visité les services sociaux communaux : Dispensaire, Inspection scolaire, Maternité, dont il s'est fait expliquer le fonctionnement et s'est montré ravi des diverses installations susceptibles de rendre de précieux services aux familles croisiennes. 19 h. 30. M. Tirloy quittait l'Hôtel de Ville, non sans avoir félicité l'Administration municipale, le secrétaire général, Mlle Marbaix, infirmière, chef du Dispensaire, Mlle Petre, directrice de la Maternité.

Il s'est rendu ensuite au Secours National, 139, boulevard Zola, où pendant une heure il prit contact avec les représentants des mouvements familiaux et étudié avec eux les différents aspects du problème familial en vue de la création d'un comité de coordination des mouvements familiaux et de l'application de la loi Gounod.

Cette réunion a donné pleine satisfaction au délégué régional qui a remercié les représentants de leur concours si dévoué à une cause éminemment française.

Le goûter des Mères

Le goûter des mères, qui avait été interrompu par suite du changement de local et en raison de l'hiver, va reprendre son fonctionnement dans quelques jours. Rappelons que les futures mères et les jeunes mères y sont admises à partir de 5 mois avant la naissance et pendant 5 mois après ; le repas, qui consiste en un potage, un plat de pommes de terre et de légumes secs, un dessert, est servi au numéro 12 de la rue de Metz, les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 15 h. 30. Pour y participer, il suffit de se faire inscrire au siège du Secours national, la semaine précédente, en présentant un certificat de grossesse ou un bulletin de naissance ; le prix du repas est de 2 fr. 50, les tickets sont vendus pour une semaine de 5 jours. Les mamans sont autorisées à y amener leur bébé nouveau né et leurs autres enfants âgés de moins de trois ans ; un petit dessert sera servi à ces derniers.

La Croix-Rouge française, qui organise ces repas avec l'aide du Secours national et de l'administration municipale, espère que les bénéficiaires de ces réunions se feront inscrire le plus tôt possible

LA CAMPAGNE ANTITUBERCULEUSE

Samedi, le Comité du timbre antituberculeux s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Vandenas, maire, assisté de M. G. Prian, vice-président du comité municipal.

M. Prieu a donné lecture de la circulaire préfectorale concernant la quinzaine de propagande en faveur du timbre antituberculeux et des résultats obtenus l'an dernier. Le Comité a étudié ensuite les moyens susceptibles d'assurer le succès de cette campagne.

Des mesures furent prises pour engager la quinzaine de vente dans les meilleures conditions. Des timbres de 5 fr. seront présentés par les écoliers tandis que des lettres seront adressées aux habitants sises pour la vente des timbres de 100 fr.

Le Comité espère que la population fera bon accueil aux jeunes vendeurs ou aux personnes qualifiées et munies d'une lettre d'introduction de M. le Maire, pour les timbres de 100 fr.

Avis aux commerçants. — Les commerçants ayant reçu en paiement de denrées, des bons ou jetons émis par le Bureau de bienfaisance, sont priés de présenter au siège, Maison des œuvres sociales, place de la République, les mercredi 22 et jeudi 23 mars, de 14 à 16 h., en vue du remboursement.

Colis prisonniers aux retardataires. — Lundi 20 mars, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 16 h. 30, le comité d'assistance procédera au local habituel à l'envoi du colis 35 et tous les précédents n'ayant pu être distribués faute de l'étiquette-adresse réglementaire et lettrs représentants anront à se munir de l'étiquette-adresse réglementaire et des emballages nécessaires.

Etat civil. — Naissance : Lazoen Jean-Pierre, rue Favreuil, 27 bis, né à la Maternité.

Publications : Dubucola César, employé de chemin de fer, rue de l'Egalité, 39, et Spriet Renée, avenue Le Nôtre, 10 ; Becquart Pierre, employé rue Kléber, 79, et Lagache Gisèle, rue des Ogiers, 307 ; Leman Gilbert, mécanicien, avenue Vaillant, 5, et Lievin Marcelle, papetière, à Wasquehal ; Leman Marcel, mécanicien, rue des Ogiers, 242, et Rys Léa, soigneuse, à Wattrelos.

Décès : Rotsaert Joseph, 75 ans, rue des Ogiers, 177. — Rosée Emilienne, épouse Cousart, 44 ans, rue Gniaot, 47. — Labbens Julie, Vve Biergens, 87 ans, rue de la Limite 5.

WASQUEHAL

TICKETS DE RATIONNEMENT DU CENTRE

Pour le Centre, la distribution des tickets de rationnement d'Avril aura lieu à la Salle des Fêtes, rue Jean Macé, dans l'ordre suivant :

Mardi 21 Mars, de 9 h. 30 à 11 h. 45, pour la route de Lille, rue Faidherbe, rue du Haut-Vinage, avenue de la Victoire, avenue de la Liberté, rue Jean Bart, avenue Désiré Delesalle et avenue de Flandre et de 14 à 17 h. pour l'avenue du Sart, rue des Lilas, rue des Jardins, rue des Acacias, rue des 4-Ormeaux, rue de la Vendée et rue Sadi-Carnot.

Mercredi 22 Mars, de 8 h. 30 à 11 h. 45, pour la rue de Fiers, rue Kléber, impasse du beau passage, impasse du Moulin Rouge, rue de la Ferme, rue Marceau, place Fénelon, rue d'Austerlitz, avenue Hannart, Cité Girolou, rue Michelet, place de la République, rue Hoche, rue Delerue et rue Bernard Palissy et de 14 à 17 h., pour la cité la Paix, rue du Boulevard Cité Saint-Gobain, rue Nungesser, rue des Châlets, rue de la Poste, rue Ferrer, rue Jean Macé, rue Victor Hugo, impasse Duchatel et rue de Mainz.

Jeudi 23 Mars, de 8 h. 30 à 11 h 45, pour la rue de l'Egalité, rue de l'Yser, rue de la Passerelle, sentier du laurier, chemin des Buisses, rue de Lille, rue Gustave Dubled, rue du Transvaal, chemin vert, rue Pasteur, impasse du Triest, Vert-Prépince Gambetta et les bas-fonds et de 14 à 17 h., pour la rue du Molinel, chemin du halage, rue des Villas, impasse Diderot, impasse Dekeukelaire, impasse Lavoisier, Fort Chabrol, impasse Tibreghien, rue Paul Lafargue, rue Henri Carette, rue Jean Jaurès, 1 et 3, rue de Croix, rue Denis Papin, impasse du Plomeux, Le Carrelot, route de Tourcoing, avenue de la Marne et rue du Triez, 1 à 21 et 2 à 16.

Il ne sera pas servi plus de 10 cartes par personne. Les enfants de moins de 15 ans ne seront plus servis. Les retardataires ne seront servis qu'à partir du 5 Avril et les tickets des jours de retard seront découpés des cartes. Les bureaux « Vêtements » et « Chaussures » seront fermés jusqu'au 1er Avril.

CAPREAU 26, Rue de Roubaix — WASQUEHAL —

Auj. 5 h., 7 h. 30 - Lundi : mat. 4 h.

CARNAVAL D'AMOUR

LE PREMIER GALA DE L'ECOLE DE MUSIQUE AURA LIEU DIMANCHE

C'est dimanche 26 mars, à 15 h., qu'aura lieu en la salle des fêtes de la rue Jean Macé, la première séance de gala offerte, avec le concours de la municipalité, par les professeurs et élèves de l'école de musique que dirige M. A. Quivron.

Il s'agit d'un concert familial au cours duquel les acteurs de la Troupe familiale moderne de Roubaix auront, une fois de plus, l'occasion de se faire applaudir dans une opérette à grand spectacle intitulée « Ginette », de Pierre Manaut et Jean Ernst. Cette matinée qui promet d'obtenir un franc succès, sera donnée avec le concours d'artistes renommés tels que Liliane Yvens, Fred Moray, A Plat, Léne Rudy, Noël Rybert, Nelly Warin et Roger Darius.

Ajoutons que la petite Paula Esquedin, la jeune virtuose roubaisienne, âgée de 8 ans et demi, sera de la fête et se fera applaudir dans une sensationnelle page de musique.

La location est ouverte dès ce jour chez M. Lecoutre, coiffeur, rue Ferrer, 6, et chez M. Desquiens-Dal, boulanger, place de la République. Prix des places : Réservées, 20 fr. ; Premières, 15 francs.

Perception. — Le bureau du percepteur de Wasquehal, 165 bis, Grande-Rue, à Roubaix, sera ouvert au public mardi et vendredi, de 9 à 12 et de 14 à 16 h., et samedi de 9 h. à midi seulement.

Entr'aide sociale et assistance sociale. — Une permanence pour ces deux sujets aura lieu tous les jeudis, de 9 h. à midi, à la Maison du Prisonnier, 91, rue Carpeaux.

Les colombiers domestiques. — Les colombiers domestiques devront être fermés jusqu'au 20 avril inclus (période des semailles de printemps).

Repas aux vieillards. — Les inscriptions pour les repas à emporter accordés aux vieillards de 65 ans et plus démunis de ressources ou dont celles-ci sont insuffisantes pour s'assurer un ravitaillement potable, seront reçues vendredi de 9 h. à midi, au restaurant de la « Filature du Nord », rue Pasteur, pour le Centre, et de 1 à 4 17 h., à la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau et la Planche-au-Riez.

Ramonage des cheminées. — Le Maire rappelle à la population que le ramonage des cheminées est obligatoire au moins une fois par an. Le ramoneur vient d'être désigné par l'administration et commencera le travail dès lundi matin par le quartier du Petit Wasquehal. Il est rappelé que le tarif est fixé à 10 fr. par cheminée.

Du schlamm pour les familles des travailleurs en Allemagne. — Les inscriptions pour l'attribution de schlamm aux familles des travailleurs civils en Allemagne (non compris les prisonniers transformés) seront reçus au prix de 20 fr. le sac, mardi 21 Mars, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à la Salle des Fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre et de 14 à 17 h. à la Salle annexe, rue de Roubaix, pour le Capreau. Se munir de l'enveloppe de la dernière correspondance du travailleur.

LYS-LEZ-LANNOY

Pour les indigents. — Les indigents inscrits au bureau de bienfaisance bénéficieront d'une distribution de schlamm, mardi 21 et mercredi 22, de 9 à 12 h., guichet 4.

LANNOY

Vérification des poids et mesures. — Elle aura lieu mardi 21 mars, de 9 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30, rue César-Parent, 1.

Etat civil. — Naissances. — Michelle Debruyne, Gendarmerie. — Denise Lecoinle, 27, rue des Trois-Frères-Rémy, Christiane Prévot, rue des Ecoles, 3.

LEERS

UN BRIGADIER DES DOUANES EST MENACÉ DU REVOLVER PAR UN FRAUDEUR

Le brigadier Dubamel Alfred, de la brigade mobile de Roubaix-droite, en patrouille au lieu dénommé « Le Buisson » rencontre, et ce à la tombée du jour, un jeune homme qu'il interpelle et visite. A un certain moment, l'individu sortit un revolver de sa poche et en menaça le fonctionnaire. Ce dernier n'en resta pas là et voulant se défendre s'en tour, son geste mit l'individu en fuite. Celui-ci disparut à la faveur de la nuit, tirant quelques coups de revolver, qui, heureusement n'atteignirent pas le douanier.

L'obscurité gênant, cet audacieux fraudeur ne put être reconnu, mais l'enquête n'en continue pas moins.

Funérailles. — Samedi après-midi ont eu lieu les funérailles de M. Victor Fromentin, conseiller municipal et garde champêtre auxiliaire.

L'imposant cortège funèbre s'est formé au domicile du défunt, 31, rue Pasteur. En avant du corbillard étaient portées des plaques offertes par le Conseil municipal et par la famille. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Emile Duez, maire ; Joseph Cattez, adjoint ; Aimé Dewaële, et un ami personnel, douanier en retraite. En tête du cortège et précédant la famille figuraient les membres du Conseil municipal, puis les membres de la Symphonie Bernard, une importante délégation de la douane.

Au cimetière, M. Emile Duez, maire, prononça l'éloge du défunt, son dévouement au sein du Conseil municipal.

Bons de pétrole. — La distribution des bons de pétrole sera effectuée à la Mairie, Mardi 21 Mars, de 9 à 10 heures

COMINES

Ravitaillement. — Le bureau du ravitaillement en sera pas ouvert au public ce lundi 20 mars.

Petrole et alcool. — Mercredi 22, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30, distribution des bons de pétrole aux foyers n'ayant ni gaz ni électricité ; distribution des bons d'alcool aux foyers n'ayant ni gaz ni électricité, aux enfants âgés de moins de 3 ans, aux malades contre remise du certificat médical, aux foyers de une et deux personnes en possession de la carte de charbon blanche « sans gaz ».

Le N° 4 de l'ADLER montre :

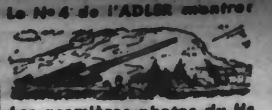

Les premières photos du He 129, un nouvel appareil de combat allemand, „Quelques minutes avant l'envol" - les chasseurs de nuit peu avant l'expédition ; La D. C. A. allemande sur le Brenner ; „Vu du côté adverse", suite intéressante de photos concernant la „terreur à coups de bombes" ; Les chemins de fer allemands dans la zone d'opérations et de nombreux autres articles et photos

Adler

le grand illustré de l'aéronautique allemande

Edition française : Frs. 4.—

Renseignements pour l'Agence Dechenne, 16/22, rue du Persil, Bruxelles

EN BELGIQUE

UN AGENT DE CHANGE ATTAQUE CHEZ LUI A MOUSCRON

Vers 20 h. 30, cinq individus armés et masqués se présentaient chez M. Edouard Stelandre, ancien agent de change, 26, rue de Tourcoing. Ils déclarèrent venir de la part de son neveu et M. Stelandre leur ouvrit la porte. Alors, l'un des bandits le jeta sur lui et le frappa à l'aide d'un instrument contondant, Mme Stelandre qui se trouvait dans le couloir s'enfuit vers le jardin, appelant au secours. L'un des bandits se mit en poursuite, mais comme ses compagnons avaient précipitamment pris la fuite il n'insista pas. Sur le seuil de la porte on retrouva un béret alpin.

Le parquet de Courtrai et la police judiciaire de Gand sont descendus sur les lieux. M. Stelandre a été interrogé. Il porte une plaie assez profonde à la tête. Des empreintes ont été relevées.

UNE ATTAQUE EN PLEIN JOUR A HERSEAUX

M. Albert Codron, négociant en vins et liqueurs, demeurant à Dottignies, qui récemment avait été désigné comme échevin de cette commune, a été attaqué en plein jour par un cycliste armé d'un revolver qui se dirigea vers Herseaux. Gravement blessé, M. Codron a été transporté à l'Hôpital civil de Mouscron. Son état a été jugé alarmant.

FLEUR BLEUE

Par Claude VIRMONNE

— 29 —

Il prit un temps, puis acheva :

« C'est pour cette raison, Jacques Duplessis, uniquement, que je veux rendre possible votre mariage avec Guillemette de la Motte...

— Vous connaissez son adresse ?

—Oui, je vous l'ai déjà dit...

— Et... où habite-t-elle ? »

L'avocat leva la main.

« Patience ! Il ne vous suffirait pas de savoir où demeure Guillemette de la Motte pour que les difficultés fussent aplanies, comme vous semblez le croire... Si vous vous présentez simplement devant cette jeune fille, en l'état où en sont les choses, il est probable, voire certain, qu'elle refuserait de vous épouser, même si elle en éprouve le plus ardent désir... »